Envoyé en préfecture le 06/03/2023
Reçu en préfecture le 06/03/2023
Affiché le 06/03/2023
ID : 081-200034049-20230223-2023_010-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2023-010

Séance du jeudi 23 février 2023 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-trois février à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le vingt trois septembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Henri VIAULES, Vice-Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 23

Ayant pris part à la délibération : 29

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémy ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Henri VIAULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Monsieur Éric THIELE *(suppléant)*, Madame Nathalie FABRE.

Excusées donnant procuration : Monsieur Jean-Pierre LESCURE donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Françoise HOULES donnant procuration à Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Monsieur Pierre CALVIGNAC donnant procuration à Madame Nathalie FABRE, Madame Anna CALS donnant procuration à Madame Isabelle SOULET.

Excusés : Madame Ambre SOULARD, Monsieur Raoul DE RUS, Monsieur Frédéric GAU, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Véronique MARAVAL .

Secrétaire de Séance : Madame Nadège BARTHE DE LA OSA.

Objet de la délibération : Budget Annexe ZA Lombers : Vote du Compte Administratif 2022

Monsieur le Président informe l'assemblée que le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe ZA Lombers fait apparaître le résultat suivant:

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice 2022	+ 36 547,00 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2021	+ 289 487,53 €
Résultat cumulé 2022	+ 326 034,53 €

La règle impose qu'il n'y ait pas de résultat de fonctionnement de clôture pour les budgets annexes des zones d'aménagement concerté.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité,** adopte le compte administratif 2022 du budget annexe ZA Lombers.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté de Communes Centre Tarn

La Secrétaire de séance,
Nadège BARTHE DE LA OSA